



Section Française

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION

Section Française

« ONG à statuts consultatifs (spécial) auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies,
à statuts consultatif de l'Organisation des Etats Américains et de l'UNESCO,
ONG internationale entretenant des relations opérationnelles au sein d'Europol »

février 2018

IPA France

Fort de Charenton Rue Pierre Curie
94706 MAISONS ALFORT Cedex
Les membres du secrétariat national

Rapport du Secrétariat National de l'IPA France

Mesdames et Messieurs les membres du conseil national,

Pour qu'une association soit viable donc opérationnelle, il faut que plusieurs critères soient réunis et que plusieurs postes de travail soient tenus et assurés en PERMANENCE. Donc il faut un secrétariat fort.

Pour cela il faut de l'effectif pour assurer une présence quasi permanente soit physique à l'adresse du siège social, par messagerie électronique ou par téléphone.

Le Secrétariat National est un pool opérationnel soudé, composé de Roland, Secrétaire Général National, assisté de Gilles et de Paul, respectivement SGNA1 et SGNA2.

Gilles (SGNA1) en plus de ses missions au secrétariat représente l'IPA France dans toutes les cérémonies où l'association est invitée par la présentation du drapeau et il fait aussi de nombreux accueils de groupes de collègues français et étrangers à l'aéroport de Roissy.

Nous avons aussi la chance d'avoir des bénévoles qui viennent spontanément nous aider. Je citerais Kiki (Jacqueline Robert), Christian et Marinette Beau, Nadine Suszek, dont l'aide est précieuse pour tout ce qui est classement, expédition du courrier, rédaction des CR, les deux webmasters pour leur disponibilité et plus particulièrement Christophe lors de toute l'aide technique qu'il m'a apportée etc...N'oublions pas également l'investissement total de notre Présidente, qui nous apporte son aide, son soutien et son expérience, souvent à nos cotés pour gérer l'ensemble des tâches qui nous incombent.

Il est important de souligner les très bonnes relations avec le TGN pour sa gestion, sa compréhension et sa réactivité.

Il faut souligner l'aide quotidienne ainsi que l'importante économie (grâce à la signature d'une convention postale) que nous est apporté par le service du vaguemestre de la gendarmerie.

Pour que le secrétariat fonctionne il faut qu'il y ait bloc avec le ou la Présidente, de la Trésorerie nationale et les bénévoles, le relationnel avec les services de gendarmerie du Fort.

Dans une association : il n'y a pas celui qui donne des ordres et ceux qui font. Il faut une répartition équitable des tâches entre tous ces éléments comme nous essayons de le faire au Secrétariat.

Avant de commencer ce rapport moral et d'activités, je voudrais remercier les délégations qui ont compris l'importance du secrétariat dans une association. C'est à la fois la cheville ouvrière autour de laquelle tout arrive et tout est redistribué, mais c'est aussi et surtout sa mémoire.

Cette compréhension n'est malheureusement pas unanime. Toute l'équipe du secrétariat accepte les critiques sous conditions qu'elles soient constructives

Nous devons répondre rapidement à toutes demandes et sollicitations nationales et internationales.

Ces dernières, bien souvent, nous arrivent souvent en langue anglaise, qu'il faut traduire afin de leur donner une suite, de les transmettre à qui de droit.

Elles sont traitées par mail, moyen moderne et rapide, qui nous permet d'être à jour sur la majorité des dossiers. Mais, pour cela aucun retard n'est permis car rapidement l'afflux de messages engorgera notre boîte de réception et bloquera le système. Il faut donc traiter ces messages TOUS les jours. En moyenne plus d'une centaine par jour, dont une bonne moitié qui ne concerne pas l'IPA et qui sont immédiatement éliminés, néanmoins **c'est plusieurs heures par jour** qu'il faut consacrer à cette gestion, donc il faut être disponible en permanence. **C'est le travail de Paul qu'il assure pleinement.**

La gestion du fichier informatisé des adhérents de l'IPA : Nous en sommes les gestionnaires et les garants de la confidentialité des données personnelles de tous ses membres, elle nécessite un suivi permanent que nous assumons au mieux.

N'oublions pas que nous sommes des élus, certes, mais avant tout des bénévoles. Je le précise car nous recevons des ***bordereaux de cotisations écrits à la main d'une écriture qu'il faut parfois déchiffrer***, sans numéro d'adhérent, avec des noms mal orthographiés. Nous devons les déchiffrer et cela nécessite plus de temps. Ce temps est si précieux que l'on ne peut consacrer pour faire autre chose.

Depuis le début de cette année 2018, à ce jour, nous avons enregistré environ 80 nouveaux adhérents.

Il faut savoir que depuis 2010 nous avons fait 2228 adhérents, mais où sont-ils passés ?

Oui, où sont-ils passés puisqu'au jour d'aujourd'hui nous sommes (année 2017 et 2018 confondues) 1987 adhérents, **332 adhérents de 2016** n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2017, malgré de nombreux rappels alors que dans le même temps pour 2016 nous **avons fait 403 adhésions ?**

355 adhérents de 2015 n'ont pas renouvelé leur cotisation sur 2016 alors que nous avons fait exactement le même nombre de nouveaux adhérents en 2015 ? Certaines délégations ont le vent en poupe et progressent rapidement, puis d'un seul coup ralentissement, perdent des adhérents ? Il faut se poser la question. Que se passe-t-il ? ont-ils espéré beaucoup de l'IPA que nous ne sommes pas en mesure de leur apporter ? Ceci est un constat, que les nouveaux élus auront à cœur d'essayer de comprendre. Il serait trop simple de mettre la responsabilité sur la communication défailante ou sur une tout autre raison.

Et c'est cela qu'au secrétariat nous dénonçons depuis quelques années : faire des adhésions c'est très simple, les pérenniser c'est beaucoup plus difficile.

L'Etablissement et l'envoi des cartes d'adhérents :

Le nombre de cartes imprimées et envoyées au 1^{er} mars est d'environ 800 pour 2018 (adhérents), souvent nous avons des retours fois car les adresses sont erronées ou ne sont plus bonnes suite à des

déménagements non signalés.

480 lettres de rappel de cotisations 2017 non payées ont été adressées.

Il reste 332 adhérents à ce jour qui n'ont toujours pas payés 2017,

85 ont démissionné ou sont décédés.

Il est de plus en plus difficile de faire adhérer des jeunes et surtout de les garder, s'ils n'ont pas trouvé au sein de notre association ce qu'ils attendaient vraiment de celle-ci.

Beaucoup ont adhéré à la faveur d'un évènement qui les a marqués. Le nombre d'adhérents effectifs pourrait être supérieur si toutes les délégations départementales arrivaient à les conserver.

Communication avec les adhérents, garder le contact :

Nous sommes à l'ère de la communication, il faut que les délégations départementales aient un contact régulier avec leurs adhérents, par des mails ou des bulletins d'infos périodiques locaux, qui permettront de renforcer ce lien surtout avec les adhérents âgés, seuls ou isolés. N'oublions pas qu'ils sont à l'origine de l'IPA, qu'ils ont cru à ses valeurs, et que pour tout cela il faut leur envoyer des signaux sous forme de diffusions d'informations pour montrer qu'on ne les oublie pas.

Souvent au BN, nous sommes appelés par des **adhérents « en errance »** qui n'ont plus de contact avec leur délégation, nous demandant même si elle existe toujours. D'autres ne veulent plus y être rattachés, car ils ne reçoivent aucune information. Souvent ils payent leur cotisation directement au secrétariat. Comme je l'ai mentionné plus haut, ce n'est pas une critique c'est un constat. C'est aussi notre rôle au secrétariat de vous transmettre ces informations.

Alors on nous reproche d'encaisser les chèques de cotisation, sachez que la quote-part vous est toujours restituée, **ce système marche très bien** (merci aux délégations). Retransmettre les chèques à la délégation, ou les retourner à l'adhérent pour lui faire savoir où il doit payer serait un surplus de travail. Les adhérents sont rares il faut aussi les ménager (sans compter le coût financier de l'opération).

Gestion informatisée des messages arrivées et départ de l'adresse mail : ipafrance@ipafrance.org

Nous avons traités environ 60.000 messages « arrivés » et « 18000 » messages départ ces 3 dernières années

L'usage du courrier mail a supplanté le courrier postal, c'est plus rapide et moins onéreux. Nous traitons beaucoup de messages chaque jour, venant de l'international et du national. Il faut déchiffrer les messages étrangers pour connaître le sujet et surtout voir à qui le transmettre.

Nous avons déjà abordé cette question en début de rapport mais il faut rappeler que c'est une gestion de tous les instants qui **nécessite une grande disponibilité**. Car tout va très vite, pour ne pas se laisser submerger il faut écouler le flot des messages au fur et à mesure de leur réception, les visualiser rapidement et les transmettre aux bons destinataires. Il faut aussi s'assurer de la bonne réception des messages transmis.

Souvent insister, ou rediffuser car bon nombre d'élus n'accusent jamais ou très rarement réception des messages alors que nous la sollicitons pour nous faciliter le travail. C'est également pour nous une nécessité de s'assurer que les destinataires ont bien été servis.

Les réponses aux messages des délégations sont rapidement traités également, mais il arrive de temps en temps un oubli, nous ne sommes pas infaillibles, à la vue de l'important trafic à gérer, ils sont assez rares.

Nous savons pertinemment que certaines délégations ne diffusent pas les informations, peut-être jugent-elles que cela n'intéressera pas leurs adhérents ? Peut-être ne veulent-elles pas être importunées par le transfert de messages venant de l'international (semaines de l'amitié, réunions sportives, etc....)

Mais ce que l'on demande c'est de faire passer l'info, seul l'adhérent est à même de zapper si cela ne l'intéresse pas, et rappelons-nous que TOUT ADHERENT A DROIT A L'INFORMATION.

Le rôle du Secrétariat est d'être le relais entre les diffusions de l'International et les délégations départementales, à charge pour ces dernières de retransmettre auprès de leurs adhérents. L'argument avancé est souvent un manque de temps... Si nous n'assurons pas cette mission c'est tout simplement de la rétention d'informations.

C'est d'ailleurs la principale remarque des adhérents au sujet des délégations, un manque d'information.

Le secrétariat ne peut occulter le passage par la délégation départementale pour atteindre les adhérents, vous avez été élu c'est votre rôle de ventiler pour informer les adhérents.

Les diffusions de newsletters nationales ont été interrompues, les raisons ne dépendent pas du secrétariat, nous avons essayé pendant les 6 derniers mois d'éditer une « note d'information » avec les quelques articles que l'on nous avait transmis, mais nous avons dû arrêter car c'est un travail qui nécessite avant tout des articles et comme ils se font très rares, à croire qu'il ne se passe rien dans les délégations, nous ne nous sommes pas obstinés sur cette question qui tient plus du domaine de la communication.

Une autre mission nous incombe : contrôler que nos correspondants sont bien des membres IPA ou tout du moins des Policiers. Les sections étrangères Européennes et Américaines répondent relativement vite à nos demandes de contrôle, les pays de l'Est y sont assez réticents.

Le contact avec l'International

Concernant les diffusions vers l'international, le problème s'est solutionné et maintenant tous ont compris que pour faire passer un message au niveau international le passage obligé par le bureau national a été compris et est appliqué, le visa du Président ou du secrétariat de la section nationale est exigé.

Ce n'est plus ressenti comme un filtrage de notre part, mais comme une règle à respecter, l'application des consignes internationales.

Gestions des demandes d'attestations d'assurance et des demandes d'ASA :

Toutes ces demandes sont traitées IMMEDIATEMENT, et les attestations d'assurance sont retransmises dans les 48h00, d'ailleurs beaucoup d'entre vous nous ont témoigné leur satisfaction

Pour les demandes d'ASA, elles sont également transmises immédiatement à l'administration les réponses varient entre 5 à 10 jours, c'est pour cela que quand c'est possible qu'il faut les solliciter longtemps à l'avance. Mais nous n'avons pas de retour négatif sur ces gestions, nous avons de bons contacts avec la GMF (assurances) et avec l'administration (pour les demandes d'ASA nous en avons 150 jours en dotation par an) nous travaillons en parfaite harmonie.

Gestion de l'attribution des Médailles IPA :

Celle-ci dépend du SGNA2 actuellement et elle n'a pas été sollicitée ces derniers temps. A ce

jour, aucune demande n'est en souffrance.

Gestion de la création des nouvelles délégations :

Le secrétariat a organisé les élections pour la création du BD 93(Seine Saint-Denis), du BD50 (Manche) de la création de deux postes de Conseillers de Région Alsace et Languedoc/Roussillon : de l'appel à candidatures, envoi du matériel de vote, la réception des bulletins et le dépouillement.

Le report des élections des anciens Conseillers de Région a été demandé et accordé pour des raisons de calendrier (dates trop proches du Conseil National). En effet, toutes ces élections auraient dû être effectuées dans les 2 mois qui suivent l'établissement des PV de vote des délégations départementales.

Gestion de la revue :

Un travail supplémentaire et imprévu est venu surcharger l'activité déjà très importante du secrétariat. En effet sans rédacteur en Chef alors que nous savions pertinemment que des adhérents sont en capacité de nous aider, ils n'ont pas voulu répondre à plusieurs appels. Il a fallu rechercher et trouver un rédacteur en chef en un temps record, récupérer des articles, et participer à l'élaboration de la dernière revue. Le résultat obtenu a dépassé notre attente, tant le retour a été positif grâce à la nouvelle rédactrice en chef qui n'est pas une adhérente, à l'énorme travail fait par la Présidente et toute l'équipe rédactionnelle.

Merci à tous, ils se reconnaîtront.

Gestion de la préparation du CN de PARENT:

Pour le CN de Lourdes:

Un important travail lié à l'accumulation des motions pour des modifications statutaires et réglementaires, sans oublier les questions souvent insidieuses, mettant en doute l'honnêteté des membres du BN mais surtout visant à déstabiliser la Présidente Nationale. Nous ont accaparé tous les mois d'été de juin, juillet et d'août, alors que beaucoup étaient en vacances, les membres du Secrétariat avaient préparé l'imposant dossier de la multitude des motions de modifications statutaires et réglementaires, qui nous ont été transmis.

Le CNE de Parent : Mais cette fois peu de questions, peu demande de modifications statutaires, quelques demandes de modifications réglementaires, de l'aveu même de certains candidats « afin de privilégier les importantes élections ».

Mais, il s'agit d'abord un Conseil National que nous préparons. Un Conseil qui ne se tient qu'une fois tous les 18 mois et qui sert à aborder des sujets importants, intéressants pour tous les Conseillers. Tous les trois ans, ce Conseil est suivi des élections pour élire les nouveaux membres du BN.

1687 lettres d'appel à candidatures ont été adressées aux adhérents qui remplissent les conditions statutaires. Vingt-deux candidats y ont répondu.

Nous devons préparer les dossiers pour les envoyer par messagerie électronique à tous les Conseillers Nationaux et un ceci mois avant la date du Conseil. Il faut collationner tous les rapports moraux des membres du BN, tous les rapports des Conseillers de Régions, toutes les motions des éventuelles demandes de modifications statutaires et réglementaires, cette fois il n'y aura pas de questions.

Nous aurons en plus à préparer les dossiers des candidatures à l'élection, le PV des candidatures retenues pour cette élection.

Un dossier avec les CV et professions de foi des candidats sera également préparé et transmis

toujours 30 jours avant le début du Conseil. Nous sommes tenus « statutairement » de respecter les dates d'envois des dossiers.

En plus, il faut gérer toutes les inscriptions au Conseil ainsi que les désidératas de chacun concernant le logement, s'assurer des règlements financiers pour les participants afin de ne pas avoir le rôle ingrat de réclamer plusieurs fois les sommes dues.

Heureusement la grande majorité des délégués comprennent notre démarche et nous la facilitent, ce n'est malheureusement pas le cas de tous, qui veulent ignorer les rigueurs de l'organisation pour réussir une manifestation.

Une nouvelle fois je rappellerai que bien qu'élus nous sommes avant tout des bénévoles qui mettons toute notre énergie à la disposition de L'IPA.

En conclusion

La gestion du secrétariat a été effectuée en alternance entre le siège national et Tourcoing domicile du SGNA2, Nous avons tous deux (Paul et moi) des problèmes de santé. Nous nous organisons pour que le travail du secrétariat soit assuré et je pense que nous avons pour cela rempli notre mission.

Nous avons conscience que la gestion du secrétariat national de l'IPA France représentait un travail énorme qui nécessitait beaucoup de disponibilité et beaucoup de temps qu'il faut consacrer pour son bon fonctionnement. Nous avons été élus et nous avons fait le nécessaire pour mener à bien la mission.

Certaines personnes doivent garder à l'esprit que bien que nous soyons des élus nous ne sommes, je ne le rappellerai jamais assez **que des bénévoles**. Nous n'attendons pas de reconnaissance mais nous souhaitons un peu plus de tolérance. Les aléas de la vie font que l'on doit pouvoir compter sur cette amitié dont nous nous réclamons tous. Il faut aussi joindre le geste à la parole si nous voulons que l'IPA continue encore longtemps.

Critiquer est un droit voire un devoir, aucun problème avec cela si ces avis sont constructifs.

Je souhaite simplement que l'investissement dont nous avons fait preuve soit reconnu.

Depuis 3 ans, nous avons essayé de mener à bien la tâche que vous nous avez confiée. Nous pensons avoir tenté de faire le nécessaire pour son bon fonctionnement.

Je voudrais adresser mes remerciements à toute mon équipe élus, bénévoles ou adhérents qui à un moment donné m'ont permis d'assurer mon mandat jusqu'à son terme.

Au moment de terminer mon rapport j'adresserai à la Présidente tous mes plus sincères remerciements pour sa compréhension, son aide sans faille et son soutien tant dans mon travail au sein de l'IPA que dans ma vie personnelle.

Pour les Membres du
Secrétariat National Le
Secrétaire Général

Roland MOREAU

1 annexe jointe concernant :

La situation des BD avec nombre d'adhérents
et évolution –